

MINISTERE DE LA DEFENSE

ARMEE DE L'AIR

N° 614 /DEF/EMAA/BPRE/ESP

A PARIS, le 29 juin 1993

93307657

CNES / SEBRA
18, Avenue Edouard Belin
31055 - TOULOUSE CEDEX



A l'attention de M. VELLASCO

EXPLOITATION SATELLITES SCIENTIFIQUES
- 7 JUL. 1993
N° 0118

BORDEREAU D'ENVOI

DESIGNATION DES PIECES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Procès-verbal n° 518/93 de la Gendarmerie Nationale	1	" POUR ATTRIBUTIONS " -----
TOTAL.....	1	Le Chef du Bureau des Programmes pour la Recherche et l'Espace de l'E.M.A.A. Po. Le Sous-Chef de Bureau Le Colonel

RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS
BORDEREAU D'ENVOI
DE
PROCEDURE

C.U. 05521 - PV 00518/93

11 JUIN 1993

N° PIÈCE	N° FEUILLET
##	1

Date des faits : Le 16 mai 1993
Lieux des faits : Esvres Sur Indre (37320)

93307651

RENS WP

OBJET :

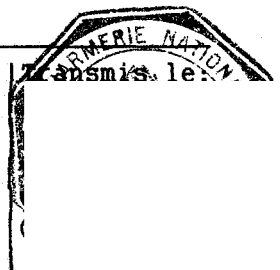
OBSERVATION D'UN O.V.N.I SUR LA COMMUNE D'ESVRES SUR INDRE (37)

NUMERO	DESIGNATION DES PIECES
01	- Procès-verbal de renseignements administratifs (Audition de témoin: Mme)
02	- Plan de situation.

11 JUIN 1993
2110

- 1 M. Le Préfet à Tours.
- 1 M. Le procureur de la République à Tours.
- 1 Au général commandant la région aérienne à Bordeaux.
- 1 Archives

- 1 M. le Ministre de la Défense nationale à Paris.
- 1 A la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale à Paris.



RENSEIGNEMENTS
ADMINISTRATIFS
BORDEREAU D'ENVOI
DE
PROCEDURE

GAO vu par le commandant en second
N° PIÈCE N° FEUILLET

C.U. 05521 - PV 00518/93

1

Date des faits : Le 16 mai 1993
Lieux des faits : Evres Sur Indre (37320)

93307657

OBJET :

OBSERVATION D'UN O.V.N.I SUR LA COMMUNE D'ESVRES SUR INDRE (37)

NUMERO	DESIGNATION DES PIECES
01	- Procès-verbal de renseignements administratifs (Audition de témoin: Mme _____)
02	- Plan de situation.

EM RA. ATL BDA	
	ATI COM
Chief BDA	
Adj. Chef BDA	
23 JUIN 1993	
CIRCULATION	
CONTROLE	
SOLAIR	
NUISANCES	X
SECRETARIAT	

- 1 M. Le Préfet à Tours.
- 1 M. Le procureur de la République à Tours.
- 1 Au général commandant la région aérienne à Bordeaux.
- 1 Archives

- 1 M. le Ministre de la Défense nationale à Paris.
- 1 A la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale à Paris.

Transmis le: 30 mai 93.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

CODE UNITÉ | PROCÈS-VERBAL N° / 19
05521 | P.V n° 518/93

93307616
N° PIÈCE N° FEUILLET
01 1/2

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

OBSERVATION D'UN O.V.N.I SUR LA COMMUNE D'ESVRES SUR INDRE (37320)

NOUS SOUSSIGNÉ(S) Gendarme A.P.J, à la Compagnie

VU L'(ES) ARTICLE(S)
RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR 28 mai 1993 à dix sept heures quinze minutes, de permanence à notre unité à Cormery (37320); se présente à nous, Mme domiciliée sur la commune d'Esvres/Indre (37). Cette personne, témoin d'un phénomène étrange, désire porter à notre connaissance son observation d'un O.V.N.I, dans la nuit du 15 au 16 mai 1993, sur la commune d'Esvres/Indre (37).---

A cet effet, nous recueillons le témoignage de la personne ci-dessous:

IDENTITE:

qui nous déclare :-----

"----Je tiens à vous signaler et à vous faire part de l'observation que j'ai faite le 16 mai 1993 entre 00h00 et 01h00.-----

"--J'étais en compagnie de mon époux et de ma fille . Nous circulions à bord de notre véhicule personnel sur le CD 85, axe reliant les communes de St Branchs et d'Esvres Sur Indre (37). Nous revenions d'une soirée à Louans (37) et regagnions notre domicile à Esvres. Notre itinéraire a été le suivant à partir de St Branchs : St Branchs (CD 85), puis la rue nationale (CD 17) dans l'agglomération d'Esvres, ensuite la rue du Vallon et enfin la rue du 11 novembre.-----

"--Le phénomène, que j'ai vu ainsi que mon mari et ma fille, a commencé sur le CD 85 au lieu-dit "" La Chaussée "" .-----

"--Il faisait nuit nous circulions avec nos feux de route et c'est mon mari qui conduisait. J'occupais la place de passager avant droit et ma fille était à l'arrière gauche, derrière son père. Il ne pleuvait pas du tout. Il y avait des éclairs mais sans tonnerre. Je précise que les éclairs étaient au loin. Le ciel était sans nuage.-----

"--Nous étions très étendus car nous venions de passer une bonne soirée.-----

"--Sur cet axe (CD85), nous n'avons croisé aucun autre usager de la route ce qui n'a pas été le cas dans l'agglomération d'Esvres car nous avons rencontré plusieurs véhicules. Ces croisements ont eu lieu entre le pont de l'Indre et la rue du Vallon, c'est à dire sur le CD 17. Ces véhicules circulaient dans le sens Esvres/Cormery.-----

"--Nous avons observé ce phénomène à partir du lieu-dit "" La Chaussée "" .-----

"--La forme que j'ai vu était assez allongée et se déplaçait devant notre véhicule, à la même vitesse que la notre, à environ 100km/h, sur le CD 85.-----

"--Cette forme, éclairée par en dessous d'une lumière bleutée, était devant nous à la hauteur de nos phares. Je n'avais pas besoin de me pencher ou de faire un effort pour observer l'O.V.N.I. Je ne peux pas évaluer la distance entre notre véhicule et l'objet.---

"--L'objet nous précédait sans quitter notre direction de marche. Il se déplaçait de droite à gauche et de gauche à droite, il avait toujours ce même mouvement dans l'espace, sans nous

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	DATE DE CLÔTURE LE 30 mai 1993	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDEANT D'UNITÉ <i>[Signature]</i>
	<input type="checkbox"/>			
	<input type="checkbox"/>			
	<input checked="" type="checkbox"/> 1			
	AUX ARCHIVES		SIGNATURE(S)	SIGNATURE(S) DU CHEF

quitter, toujours à la même hauteur, à la même distance de nous et à la même vitesse.-----
"--Cet objet n'avait pas de consistance. Il n'avait pas beaucoup d'envergure et une faible épaisseur. Je n'arrivais pas à distinguer de volume bien précis.-
"--Il y avait qu'un seul seul objet d'une couleur bleutée. Il n'a pas changé de couleur et de forme.-----
"--Nous possédons une Ford Orion de couleur blanche.-----
"--Nous n'avons eu aucun problème mécanique ou électrique durant notre trajet.-
"--Nous avons pu l'observer jusqu'au pont de l'Indre.-----
"--Puis en empruntant la rue du Vallon dans Esvres, au niveau de la rue du Peu, nous avons pu de nouveau observer le phénomène. L'objet était identique. Nous circulions alors à une vitesse d'environ 40km/h.-----
"--Il se déplaçait toujours devant notre véhicule avec le même mouvement dans l'espace. A l'intersection de la rue du Vallon et de la rue du 11 novembre, nous n'avons plus vu l'O.V.N.I. Mais nous avons pu observé une série d'éclairs, très rapprochée et cela a cessé. Il n'y avait plus d'éclairs dans le ciel et l'O.V.N.I n'était plus là.-----
"--Ensuite nous sommes rentrés chez nous sans problème.-----
"--S.I: Non, il ne s'est pas posé sur le sol durant notre observation.-----
"--S.I: Je ne sais pas car nous n'avons rien entendu, nous étions dans le véhicule. Je précise que nous nous sommes pas arrêtés.-----
"--S.I: Notre observation a été faite sur une distance de 04 Km.-----
"--S.I: Non, nous n'avons pas absorbé d'alcool durant notre soirée, nous étions au café théâtre de Louans.-----
"--Mon mari ne pourra pas venir témoigner car il est parti depuis le 28 mai 93 et il sera de retour vers le 15 juin 93. En ce qui concerne ma fille Muriel elle est en examen et ne pourra pas venir témoigner avant la mi-juin. -----
"--Je ne savais pas qu'elle était la démarche à faire et j'attendais de rencontrer les Gendarmes à la Mairie pour leur poser la question. De part, ma profession et la place que j'occupe à la Mairie d'Esvres, personne n'est venue à la Mairie pour nous faire part d'une même observation.-----
"--S.I: C'est la première fois que je vois un O.V.N.I.-----
"--Le 28 mai 1993 à 18h30.-----
"--Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.-----

La personne entendue:

L'A.P.J:

MENTION: Depuis les faits aucune autre personne n'est venue nous signaler l'observation d'un O.V.N.I sur notre circonscription et plus particulièrement durant la nuit du 15 au 16 mai 1993.-----

---L'OVNI se déplaçait dans le sens SUD/NORD EST. (Voir plan de situation pièce n° 2).-----

---Le mari et la fille du témoin n'ont pas été entendus en raison de leurs occupations actuelles (Voyage et examen).-----

A Cormery le 30 ~~mai~~ 1993.

G E N D A R M E R I E N A T I O N A L E

COMPAGNIE

BRIGADE

PLAN
DE
SITUATION

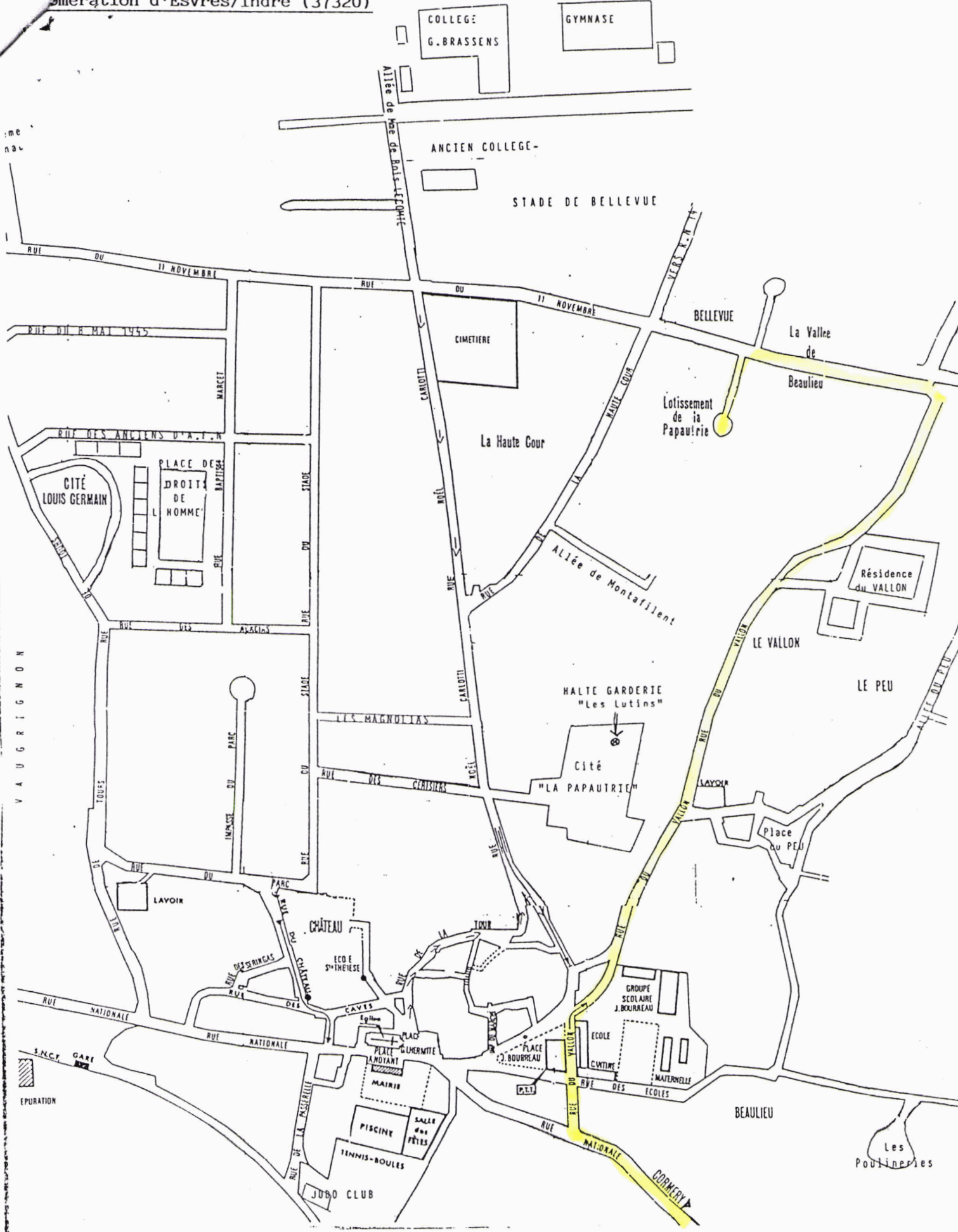
OBJET: OBSERVATION D'UN O.V.N.I

AFFAIRE :

P.V n° 518 /93 - Pièce n° (2) :



Itinéraire suivi par le véhicule
de Mme



Itinéraire suivi par le véhicule de Mme [redacted]